

https://actu.fr/normandie/manoir_27386/le-manoir-compteur-electrique-lorigine-lincendie_16942028.html

Le Manoir : le compteur électrique à l'origine de l'incendie

La rumeur a rapidement pris. L'incendie de l'impasse du Languedoc est d'origine électrique. Le nouveau compteur Linky serait en cause, selon les divers témoignages.

Publié le 24 Mai 2018 à 8:10



Le pavillon porte peu de stigmates de l'incendie. (©TG/La Dépêche de Louviers)

Linky ou pas Linky ? Telle est la question. Un **pavillon** a été la proie des **flammes** vendredi matin, dans la commune du **Manoir**, impasse du Languedoc. L'homme qui y réside travaillait depuis la veille. Il est revenu au moment de l'intervention des **sapeurs-pompiers**, parce qu'il a été prévenu.

« À cause de Linky »

La **maison** porte peu de stigmates du sinistre : la lucarne sur le toit a cédé la place à une bâche en plastique, la laine de verre a été complètement retirée et rangée dans le jardin.

Une voisine a « juste vu les pompiers dérouler les tuyaux ». Une autre riveraine est impressionnée. « C'était spectaculaire », assure-t-elle, confirmant que c'est « à cause de **Linky**. C'est pour ça que je le refuse ».

La **rumeur** part comme une traînée de poudre. Mais **le maire Daniel Bayart** reste très prudent, il attend que **l'enquête** détermine la cause réelle de l'incident.

Enedis nie l'implication du Linky

De son côté, la société **Enedis** reconnaît que **l'incendie** est parti d'un **dysfonctionnement électrique**.

L'origine est pour le moment inconnue. C'est l'expertise à venir qui en déterminera la cause. **Le compteur Linky** n'est pas à l'origine de cet incident car il n'a pas encore été posé chez le client.

Pourtant, **La Siloge** dispose d'éléments permettant de mettre en doute les informations données par Enedis. Selon le bailleur social :

Le **locataire** a signalé l'installation du compteur Linky en **février 2018**.

Celui-ci précise, selon les premiers éléments portés à sa connaissance, que **l'incendie** est parti du **compteur électrique**.

Compteur installé depuis février 2018

Un voisin revenait de son travail vers 6 h, lui aussi, quand les sapeurs-pompiers circonscrivaient le feu. « Apparemment ça a pris au compteur. Ça faisait deux mois que le compteur était installé », raconte-t-il. Linky serait en cause selon lui.

La Siloge, propriétaire du logement, se fie en tout cas à la déclaration de son locataire, qu'elle a rapidement relogé dans la même commune. Le bailleur précise prudemment :

Nous n'avons pas vérifié encore sa déclaration, nous n'avons pas les moyens de vérifier l'installation des compteurs chez tous les locataires.

La question demeure quand même : Linky est-il, oui ou non, à l'origine de l'incendie ?

[Thomas Guilbert La Dépêche Louviers](#)

https://actu.fr/normandie/manoir_27386/apres-lincendie-maison-manoir-locataire-soupconne-linky_17003188.html

Après l'incendie de sa maison au Manoir, le locataire soupçonne Linky

Après l'incendie du vendredi 18 mai 2018 au Manoir, le principal souci du locataire est de reprendre le cours de sa vie. Pour lui, le point de départ, c'est le compteur Linky.

Publié le 28 Mai 2018 à 17:11



Le compteur Linky a complètement fondu. (©TG/La Dépêche de Louviers)

« C'est une histoire qui va être très longue », prédit Fabien⁽¹⁾. Le passage des **experts** n'est pas complètement terminé quand *La Dépêche de Louviers* le contacte. Les traits fatigués, l'homme garde le sourire malgré **[l'incendie du vendredi 18 mai](#)**. Il ouvre la porte du **pavillon** de plain pied qu'il loue à la **Siloge**. Une odeur âcre de **fumée** persiste. À l'intérieur, la **suie** se localise au niveau des **fils électriques** ou des **lampes**. Ceci mis à part, presque rien n'est dégradé.

[À lire aussi : Le maire d'Alizay s'expliquera au tribunal administratif pour son arrêté contre Linky](#)

« **J'ai le contrat de la pose** »

Il relativise :

J'ai de la chance, je suis encore vivant et personne n'était là. La maison n'a pas complètement brûlé, ç'aurait pu être pire. Après, ce sont des histoires d'assurance.

S'inquiétant de la **disparition de son chat**, Fabien a tenté de l'attirer avec une gamelle de croquettes. En vain. « Les pompiers l'ont vu sortir quand ils ont ouvert. Depuis, je ne l'ai pas revu. » Le locataire suppose que **son animal a dû se cacher pour mourir, sûrement intoxiqué par la fumée.**

[À lire aussi : Selon Enedis, il n'y a « aucune fréquence nuisible »](#)

Fabien travaillait au moment où l'incendie s'est déclaré, il y a deux semaines. Sa voisine lui a téléphoné vers 6h du matin :

Elle m'a dit : il faut que tu viennes, ta maison est en feu.

Dans le garage, son **compteur** a intégralement fondu, c'est maintenant un amas de fils et composants électriques incrustés de plastique. Il s'explique difficilement les raisons de l'incident.

Le **compteur Linky** était installé depuis février. Là, on ne peut pas savoir ce qui s'est passé. Mais j'ai le contrat de la pose ! Pour moi, le point de départ, c'est le compteur.

[À lire aussi : Linky : les maires ne sont pas sur la même longueur d'onde](#)

Une vis mal serrée ?

Le **feu** se serait ensuite propagé par les **câbles électriques**. Les **sapeurs-pompiers** l'ont circonscrit rapidement, sauvant le pavillon et celui de ses voisins mitoyens.

Le lendemain, un technicien d'**Enedis** a essayé de me rassurer. Il m'a expliqué que cela peut venir d'une vis mal serrée.

[À lire aussi : Les compteurs Linky se déploient dans l'agglomération Seine-Eure](#)

Le soutien des voisins et de la mairie

D'ailleurs, il n'en sait pas davantage, tant que les experts n'ont pas rendu leurs conclusions. Et, dit-il, « je ne suis pas électricien ». Son souci immédiat: se reloger. Attendre, aussi, que les experts finissent leurs visites pour pouvoir récupérer de l'électroménager dans son logement temporaire. Ça devrait durer trois mois minimum. Il veut retourner dans sa maisonnette.

Je me sens bien dans ce quartier. Les voisins m'ont apporté pas mal de soutien. La mairie aussi m'a aidé. Ils ont tout fait pour me trouver un logement rapidement au Manoir.

Reste tout de même une légère appréhension, car un compteur Linky remplacera sûrement celui détruit par le feu. « Je n'aurai pas le choix, c'est visiblement obligatoire », lâche-t-il résigné.

⁽¹⁾ À sa demande, nous avons changé le prénom de l'habitant.

[Thomas Guilbert La Dépêche Louviers](#)